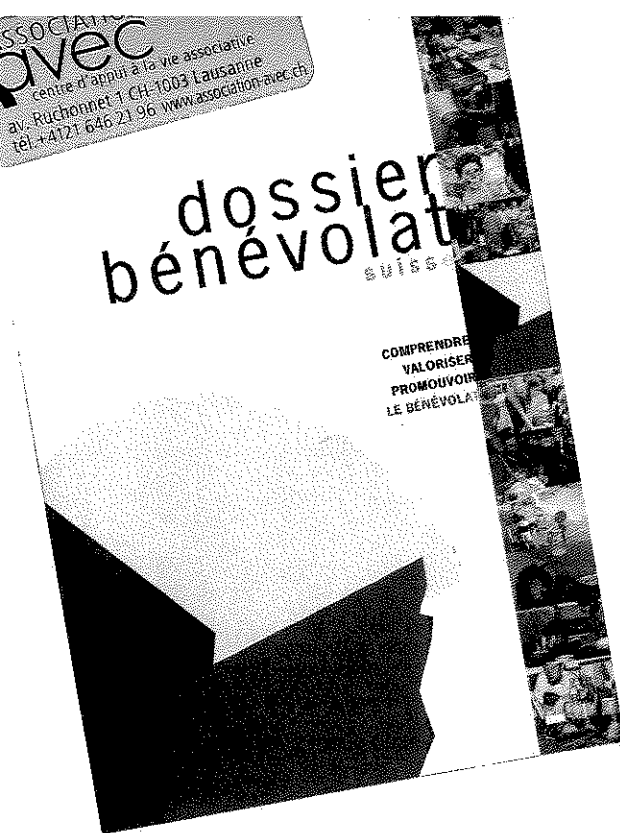


Dossier bénévolat

ASSOCIATION
avec
centre d'appui à la vie associative
av. Ruchonnet 1 CH-1003 Lausanne
tel. +41 21 646 21 96 www.association-avec.ch



Chacun s'en souvient, 2001 a été l'«année internationale du bénévolat». Pour Caritas Vaud, qui compte plus de 300 bénévoles actifs dans ses divers secteurs, cette année a été importante. 2001 a été l'occasion de faire les états généraux du bénévolat à Caritas Vaud.

Nous avons procédé à une large et fine enquête auprès des bénévoles pour leur permettre de s'exprimer sur ce qu'ils vivent, ce qu'ils apprécient (plus ou moins), ce qu'ils attendent et souhaitent dans leur engagement bénévole.

Leurs richesses et compétences, leurs propositions et demandes nous ont offert la matière première de ce qui est devenu la Charte du bénévolat à Caritas Vaud.

Sur le plan national, l'année du bénévolat a produit le «Dossier bénévolat». Pour savoir de quoi il s'agit, nous avons rencontré Marie-Chantal Collaud, permanente de l'Association «Action Bénévole».

– Ce Dossier bénévolat, d'où vient-il, comment est-il apparu ?

– C'est le fruit du travail de l'«année internationale du bénévolat» et de toute la réflexion effectuée sur l'ensemble de la Suisse.

2001 a été l'occasion de promouvoir et de valoriser les engagements bénévoles de toutes sortes, dans de très nombreux domaines de la société.

Jusqu'alors, on ne disposait pas de reconnaissance «officielle» des compétences mises en œuvre ou développées dans ces activités bénévoles, ni d'attestation reconnue.

Avec le Dossier bénévolat, réalisé au plan national avec le soutien d'iyv-forum.ch et le concours de partenaires des trois régions linguistiques, une étape importante a été réalisée. Ce dossier est publié simultanément en français, italien et allemand. Il permet aux bénévoles de repérer et de faire attester, par l'organisation à laquelle ils apportent leur concours, les compétences qu'ils y mobilisent.

– Le Dossier bénévolat est-il pour les bénévoles un passage obligé ?

– Le Dossier bénévolat permet aux bénévoles de donner plus de sens à leur engagement. Ce n'est pas une structure enfermante et contraignante. Cela favorise une meilleure prise de conscience de leurs compétences et de leurs capacités.

– Pouvez-vous nous en dire plus sur ces compétences et capacités ?

– Il y a d'abord des **compétences personnelles et sociales** : l'esprit d'initiative, l'autonomie, la créativité, la souplesse, l'esprit d'équipe. Il y a aussi la facilité à gérer les conflits, la capacité à communiquer.

Il y a les **compétences méthodologiques** : par exemple les aptitudes à planifier, à organiser et à gérer. Il y a la capacité d'être à l'aise avec des chiffres, des budgets, des programmes. Que de membres de comités, de porteurs de projets exercent ces compétences très utiles !

Ce sont aussi les **capacités professionnelles** : il y a, par exemple, les «pro» de l'informatique ; il y a les juristes qui, bénévolement, s'investissent pour défendre les droits des petits, des opprimés, des requérants d'asile.

Combien de bénévoles ont-ils conscience de mobiliser toutes les compétences qui sont les leurs ? C'est un des grands atouts de ce dossier.

Une meilleure prise de conscience par le bénévole de ce qu'il offre pourra lui permettre de gagner du crédit à ses propres yeux, aux yeux de l'institution, de la société et, pour certains, leur donner plus de poids dans la recherche d'un travail ou d'une nouvelle forme de bénévolat.

– Que trouve-t-on en fait dans ce Dossier bénévolat ?

Il y a la définition et les règles d'or du bénévolat. Il y a un guide pour l'utilisation du dossier avec des exemples.

On y trouve aussi plusieurs formulaires pour l'inventaire des activités bénévoles et des attestations avec description de l'activité, de la fonction.

Il y a également plusieurs formes possibles d'évaluation.

Le dossier est tout à fait personnel. Il ne peut pas être imposé par un organisme. C'est le bénévole qui décide ou non de l'utiliser.

Interview réalisée par Serge Zanoli

Dès l'année prochaine, à Caritas Vaud, les responsables des secteurs où collaborent des bénévoles seront initiés à l'utilisation du «Dossier bénévolat».

«Je fais ça par amour, je n'ai aucun mérite» m'a dit récemment une bénévole. Si elle savait combien son amour a du prix pour tous ceux qui en bénéficient et combien il porte du fruit ! (SZ)